



AXELLE LEMAIRE  
SECRETARE D'ETAT AU NUMERIQUE,  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 5 février 2015  
N° 378

## **Axelle LEMAIRE a clos la dernière journée participative organisée dans le cadre de la concertation sur le numérique menée par le Conseil National du Numérique**

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique, s'est rendue à Nantes pour participer à la quatrième et dernière journée contributive de la concertation sur le numérique lancée en octobre dernier. Axelle LEMAIRE a clos les débats, en compagnie de Myriam EL KHOMRI, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville.

Cette journée consacrée à « la société face à la métamorphose numérique » a permis de débattre et d'enrichir la concertation en cours sur les thèmes de l'éducation, de la santé, du travail, de la justice, de la constitution de biens communs ou encore de l'économie collaborative.

Ces thématiques représentent une mutation profonde de notre société par le numérique, en repensant les rapports sociaux et l'organisation des mécanismes de partage, de contribution et d'échange. Axelle LEMAIRE a rappelé l'importance de ces évolutions et la nécessité de se saisir du numérique pour construire une société plus juste, qui ne soit pas guidée par les seuls intérêts économiques marchands. Ces contributions nourriront les travaux futurs du gouvernement.

Pour Axelle LEMAIRE, « *le numérique permet de construire de nouveaux modèles économiques, de nouveaux biens communs et de nouvelles pratiques sociales. Je retiens notamment la nécessité de promouvoir le développement de l'économie du partage, la constitution de biens communs fondés notamment sur les données et la nécessité de penser le travail autrement avec le numérique. Les travaux de la concertation sur le numérique nourriront la stratégie numérique de la France ainsi que le projet de loi numérique.* »

Cette journée constitue la fin de la première étape de la concertation citoyenne organisée sur quatre mois sur le numérique, qui a permis près de 4 000 contributions sur de nombreux sujets. Les synthèses préparées par le Conseil National du Numérique pourront encore être commentées pendant les prochaines semaines. L'ensemble de ce travail sera analysé par le gouvernement pour la préparation de son plan d'actions et notamment du projet de loi numérique attendu mi-2015.



Il fera également l'objet d'un travail de synthèse et de propositions du Conseil National du Numérique.

Axelle LEMAIRE souhaite remercier le Conseil National du Numérique, ses membres et ses équipes pour l'organisation des quatre journées contributives à Lille, Strasbourg, Bordeaux et Nantes, qui ont permis de mettre en œuvre une méthode innovante de définition des politiques publiques.

Contacts presse :

**Cabinet d'Axelle LEMAIRE** : Elisabeth LABORDE / Emile JOSSELIN : Tél. 01 53 18 44 50  
[sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr)